

VOLLEY-BALL DEBUTANT

Thématique : Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et conte contenu	<u>Découvrir le volley-ball</u> : acquérir les conduites motrices spécifiques à l'activité volley-ball, en comprendre les enjeux individuels et collectifs ; Participer à l'organisation d'un tournoi de volley-ball pour les étudiants ; <u>S'engager dans un pratique physique</u> : vers une gestion de sa vie physique d'adulte sur les thèmes de la santé, la sécurité, l'autonomie et la coopération avec autrui ; <u>Solliciter chez les étudiants une réflexion sur leur pratique</u> : Se connaître lors de la pratique physique ; S'accepter, accepter les autres : élaborer des outils stratégiques en équipe ; Comprendre les mécanismes de l'apprentissage moteur (apprendre à apprendre).
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☒ cours en ligne ☐ Hybride (nb d'heures en présence)
Volume horaire	Nombre d'heures de cours : 24 hTD Estimation du nombre d'heures de travail personnel étudiant : 24 hTD plus 6 heures en pratique complémentaire dans le cadre de la co-organisation d'un tournoi de Volley-ball pour les étudiants.
Responsable	François PARROT
Contact pour information	francois.parrot@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	François PARROT Professeur EPS Agrégé
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre : 2 ^{ème} semestre Début des activités : 2 ^{ème} semestre du 11 janvier 2027 au 09 avril 2027
Créneau horaire pour les cours en présence	2 ^{ème} semestre : Vendredi de 15h00 à 17h00
Lieu d'enseignement	SUAPS – Stade Universitaire : 15 bis rue Poncillon Clermont-Fd / Grande et petite Halle
Capacité d'accueil	36 personnes maximum par semestre
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	12 personnes minimum
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre <u>Évaluation initiale</u> : Evaluation continue <u>2^{nde} chance</u> : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	<u>Rappel</u> : Cette UE libre s'adresse uniquement aux étudiants débutants en Volley-ball : n'ayant pas joué en club, n'ayant pas pris le volley-ball en option au baccalauréat. L'enseignant se réserve le droit de refuser l'étudiant en cas de non-respect des conditions. Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau.